



THE SPECIALIST IN TRADING & INVESTMENT

DROIT DE REGARD

USER ID:

A L'USAGE DE SAXO BANK UNIQUEMENT

N° DE COMPTE:

A L'USAGE DE SAXO BANK UNIQUEMENT

Le titulaire du compte:

Nom, prénom / raison sociale (société) (ci-après « le Client »)	
--	--

Le titulaire de la droit de regarde (ci-après «l'Autorisé»):

Titre: _____	Prénom: _____	Nom: _____
Si Apporteur d'affaires (IB): Nom: _____		IB N° de référence: _____
Nationalité: _____		
Adresse (domicile):	N° et rue: _____	
	Ville: _____	
	Code postal: _____	
	Pays: _____	
Téléphone: _____	E-mail: _____	

Le Client donne pouvoir à l'Autorisé de prendre connaissance des opérations effectuées sur le compte susmentionné, ouvert auprès de Saxo Bank (Schweiz) AG (désignée ci-après « la Banque »), à consulter ou obtenir tous avis d'opérations, relevés de tous comptes ou estimations de tous portefeuilles de ledit compte.

L'Autorisé est libre de demander directement à la Banque les documents décrits ci-dessus, de façon ponctuelle ou régulière, de les retirer dans les locaux de la Banque ou de se les faire envoyer par fax ou par courrier aux références ou à l'adresse qu'il aura communiquées à la Banque, ou de les consulter directement sur la plateforme.

Le Client relève expressément la Banque du secret bancaire à l'égard de l'Autorisé en lui donnant pouvoir de consulter le compte susmentionné directement sur la plateforme, à communiquer à l'Autorisé les documents susmentionnés relatifs à son compte et décharge la Banque de toute responsabilité dans l'exécution des instructions conformément aux pouvoirs conférés par le présent droit.

Ce droit de regard restera en vigueur jusqu'à ce que la Banque reçoive une révocation écrite du Client. En particulier, il ne prend pas fin en cas de décès, d'incapacité civile ou de faillite du Client.

POUR LE SURPLUS, LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRADING PAR INTERNET S'APPLIQUENT.

Les rapports entre le Client et la Banque sont exclusivement soumis au **droit suisse**.

Le lieu de réalisation de toutes les obligations et le lieu exclusif de juridiction pour tout litige découlant de ou en rapport avec la relation entre le Client et la Banque sera **Zollikon, Suisse**.

ZOLLIKON, LE (DATE):

SIGNATURE CLIENT:

SIGNATURE DE L'AUTORISÉ: